

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 février 2014

## FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 806

présenté par

Mme Carrey-Conte, M. Robiliard et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

**ARTICLE 14**

Compléter l'alinéa 24 par les mots :

« , et de l'insertion par l'activité économique ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il s'agit d'associer les représentants de l'insertion par l'activité économique dans l'élaboration du contrat de plan régional de développement de l'orientation et des formations professionnelles.